



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 26 mars 2010

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Pascal Ravache, Philippe Saloux, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

Maryline Jugault est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 11 février 2010

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

2- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2009

Le Maire laisse la parole à Yves Périon, adjoint aux finances, qui présente le compte de gestion validé par la Trésorerie.

Le Maire présente à son tour le compte administratif 2009 de la commune, avec les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

Résultat budgétaire de l'exercice	135 344,97
Résultat antérieur reporté	149 510,18
Résultat à affecter	284 855,15

SECTION INVESTISSEMENT

Résultat budgétaire de l'exercice	215 778,95
Résultat antérieur reporté	-222 331,52
Résultat global reporté	- 6 552,57
Restes à réaliser	- 93 285,00
Résultat global	- 99 837,57

Sur proposition du Maire, Yves Périon, assure la présidence du conseil pour le vote du compte administratif. Le Maire quitte la séance pendant le vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif et compte de gestion 2009.

Le Maire rejoint la séance et propose au Conseil l'affectation du résultat de l'année 2009 de la façon suivante :

- capacité d'autofinancement de la section fonctionnement : 284 855,15 euros
- besoin de financement de la section d'investissement : 99 837,57 euros

Proposition d'affectation :

- au financement de la section d'investissement : 150 000 euros (compte 1068)
- report de la section de fonctionnement : 134 855,15 euros (compte 002)

L'affectation du résultat 2009 est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3- Vote du Budget Primitif 2010

Yves Périon, adjoint aux finances, présente les budgets fonctionnement et investissement proposés par la commission finances.

3.1) Budget de Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant Proposé	Chapitre	Libellé	Montant Proposé
011	Charges à caractère général	151 900,00	002	Excédents antérieurs reportés	134 855,15
012	Charges de personnel	140 350,00	70	Produits des services du domaine	33 300,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	73	Impôts et taxes	235 740,00
023	Virement à la section investissement	154 928,00	74	Dotations, subventions et participations	156 874,85
65	Autres charges de gestion courante	124 058,00	75	Autres produits de gestion courante	38 700,00
66	Charges financières	19 000,00	76	Produits financiers	2 012,00
67	Charges exceptionnelles	300,00			
042	Opération d'ordre	946,00			
TOTAL		601 482,00	TOTAL		601 482,00

3.2) Budget Investissement

Il présente ensuite le budget d'investissement 2010.

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant Proposé	Chapitre	Libellé	Montant Proposé
001	Déficit investissement reporté	6 552,57	021	Virement de la section de fonctionnement	154 928,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 499,43	024	Produit de cessions	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles	52 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	946,00
204	Subventions d'équipement versées	7 200,00	10	Dotations et fonds divers	170 212,00
21	Immobilisations corporelles	90 974,00	13	Subventions d'investissement	371 234,00
23	Immobilisations en cours	701 635,00	16	Emprunts et dettes assimilées	209 541,00
36	Acquisition de matériel	12 000,00			
TOTAL		916 861,00	TOTAL		916 861,00

Le Maire soumet au vote le budget primitif tel qu'il a été présenté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2010. Il rappelle que les taux d'imposition communaux restent inchangés.

4- Tarifs communaux 2010 (applicables du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les tarifs suivants :

Concessions cimetière		
➤ 15 ans		36 €
➤ 30 ans		82 €
Bois communal (le stère)		
➤ le chêne		20 €
➤ mélange tous bois		16 €
➤ le bouleau		12 €
Camping municipal		
➤ Campeur		1,20 €
➤ Emplacement		2,30 €
➤ Enfant -7ans		0,80€
➤ Branchement électrique		2,00€
➤ Douches		gratuit
Salle communale	Théhillac	Extérieur
➤ journée (10h-1h)	90€	120€
➤ Supplément cuisine	35€	50€
➤ Vin d'honneur	35€	50€
➤ Vaisselle	12€	20€
➤ Caution	200€	200€
➤ Week-end	175€	220€
Salle de la cantine	Théhillac	
➤ Journée		110€
➤ Cuisine		35€
➤ Vaisselle		12€
➤ Vin d'honneur		35€
➤ Week-end		200€
➤ Caution		200€

5- Divers

5.1) Vente de bois

L'entreprise RIVALLAND a effectué une coupe de bois à la carrière du Rocher pour un montant de 200 euros. L'un des conseillers propose l'affectation de cette somme au Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette affectation.

5.2) Communauté de Communes du Pays de Redon

Le Maire explique que la Communauté de Communes du Pays de Redon souhaite changer son nom car cela porte souvent confusion avec le « Pays de Redon » qui est une structure différente.

Il a été présenté en assemblée générale la dénomination suivante : « Grand Redon Communauté ».

Le Maire soumet cette proposition au Conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse cette nouvelle dénomination et demande à la commission « communication » de la Communauté de Communes du Pays de Redon de refaire de nouvelles propositions.

5.3) L'association des anciens combattants

Le Maire informe le conseil municipal de la demande faite par l'association des anciens combattants de Saint-Dolay. En effet, cette association regroupe des membres de Saint-Dolay mais aussi de Théhillac. Il demande au Maire l'autorisation de mentionner sur leur nouveau drapeau la commune de Théhillac.

Le Conseil Municipal donne son accord.

5.4) Domaine de Cranhouët

Le Maire informe le conseil municipal de la vente sur saisie immobilière des bâtiments situés à Cranhouët ainsi que des terres pour une surface d'environ 58 hectares appartenant à la société SCI Royal Estates.

Cette vente aura lieu le mardi 6 avril 2010.

5.5) Achat de matériel

Hubert Busson, présente au conseil les devis reçus pour le renouvellement du photocopieur de la mairie, ainsi que l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur. Trois entreprises du secteur ont été sollicité, le Conseil Municipal retient la proposition la moins disante, à savoir l'entreprise TBI.

5.6) Programme voirie 2010

Christian Lemée informe le conseil qu'un appel d'offres vient bientôt être lancé concernant le programme voirie 2010.

5.7) Commission appel d'offres

L'ouverture des plis concernant l'extension et l'aménagement du complexe sportif, aura lieu le lundi 29 mars 2010 à 14h00 à la mairie.

**Prochaine réunion de conseil le vendredi 23 avril 2010 à 20h00.
Réunion de la commission financière le jeudi 15 avril 2010 à 20h00.**